

## DECISION DU PRESIDENT

Décision n°2018-93 : Marché de travaux \_ Réaménagement de l'ancienne usine Tiro-Clas à Valréas \_ lot 4 : Serrurerie \_ Avenant 2

Vu l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n°2016-28 du Conseil Communautaire en date du 29 juin 2016, donnant délégation au Président, pour la durée de son mandat, pour agir, selon la liste de l'article L. 2122-22, et notamment pour *prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget,*

CONSIDERANT que par délibérations du 15 décembre 2016, le Conseil Communautaire avait autorisé le réaménagement de l'ancienne usine Tiro-Clas à Valréas, sise Chemin de Tourville, Quartier Coquette à Valréas (84600),

CONSIDERANT la décision du Président 2018-17 du 13 mars 2018, attribuant le Lot 4 : serrurerie, à l'entreprise EURL SAINT LOUP – sise MVL, 156, Boulevard de Saint Loup, 13010 Marseille, étant précisé que l'offre retenue s'établissait à 79 010,60 euros HT avec variante proposée par l'entreprise, soit 94 812.72 euros TTC,

CONSIDERANT la décision du Président 2018-68 du 26 septembre 2018, relative à l'avenant 1 au dit marché ayant pour objet une plus-value de 1 500 euros HT soit 1 800 euros TTC et portant ainsi le marché de travaux initial à 80 510.60 euros HT, soit 96 612.72 euros TTC.

CONSIDERANT le retard lié à la mise en œuvre du raccordement et du câblage électrique par le concessionnaire ENEDIS évalué à 3.5 mois, qui implique la prolongation du délai d'exécution du « Marché de travaux \_ Réaménagement de l'ancienne usine Tiro-Clas à Valréas \_ Lot 4 : serrurerie » confié à l'entreprise EURL SAINT LOUP – sise MVL, 156, Boulevard de Saint Loup, 13010 Marseille, jusqu'au 08 novembre 2018

**Le Président de la Communauté de Communes Enclave des Papes – Pays de Grignan :**

### DECIDE

**Article 1 : DE PROLONGER** le délai d'exécution du « Marché de travaux \_ Réaménagement de l'ancienne usine Tiro-Clas à Valréas \_ Lot 4 : serrurerie » confié à l'entreprise EURL SAINT LOUP – sise MVL, 156, Boulevard de Saint Loup, 13010 Marseille, jusqu'au 08 novembre 2018.

## Certifié exécutoire :

Envoyé en préfecture le 31/10/2018  
Reçu en préfecture le 31/10/2018  
Affiché le **31 OCT. 2018**  
ID : 084-200040681-20181030-DP\_93\_2018-AU

**Article 2 : D'INFORMER** le Conseil Communautaire lors de sa prochaine séance de cette décision qui fera l'objet des mêmes règles de publicité que celles applicables aux délibérations, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales.

**Article 3 : D'ADRESSER** la présente décision à M. le Préfet de Vaucluse et à Mme le Receveur Municipal.

Fait à Valréas, le 30 octobre 2018

Le Président,

Patrick ADRIEN

